
**Matériel forestier —
Débroussailleuses et coupe-herbe
portatifs — Vocabulaire**

*Machinery for forestry — Portable brush-cutters and grass-trimmers
— Vocabulary*

**iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)**

[ISO 7112:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4bc4ef9a-15e7-4dec-8710-05b7963d4e04/iso-7112-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4bc4ef9a-15e7-4dec-8710-05b7963d4e04/iso-7112-2017>



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7112:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4bc4ef9a-15e7-4dec-8710-05b7963d4e04/iso-7112-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4bc4ef9a-15e7-4dec-8710-05b7963d4e04/iso-7112-2017>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Sommaire

	Page
Avant-propos	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
Annexe A (informative) Position de la débroussailleuse	7
Bibliographie	8

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 7112:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4bc4ef9a-15e7-4dec-8710-05b7963d4e04/iso-7112-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4bc4ef9a-15e7-4dec-8710-05b7963d4e04/iso-7112-2017>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

(standards.iteh.ai)

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html

L'ISO 7112 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, sous-comité SC 17, *Matériel forestier portatif à main*.

Cette quatrième édition annule et remplace la troisième édition (ISO 7112:2008), qui a fait l'objet d'une révision technique comportant les modifications principales suivantes:

- les termes et définitions [3.1.4](#), [3.3.1.1](#), [3.3.1.3](#), [3.4.3](#) and [3.5.5](#) ont été ajoutés.

Matériel forestier — Débroussailleuses et coupe-herbe portatifs — Vocabulaire

1 Domaine d'application

Le présent document définit les termes relatifs aux débroussailleuses et aux coupe-herbe portatifs, ainsi qu'aux dispositifs de fixation des dispositifs de coupe et aux sources d'énergie qui leur sont associés.

La position de la débroussailleuse est spécifiée dans l'[Annexe A](#).

2 Références normatives

Le présent document ne contient pas de références normatives.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC maintiennent des bases de données terminologiques pour utilisation dans le domaine de la normalisation aux adresses suivantes:

— IEC Electropedia: disponible à <http://www.electropedia.org/>

— ISO Online browsing platform: disponible à <http://www.iso.org/obp>

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4bc4ef9a-15e7-4dec-8710-05b7963d4e04/iso-7112-2017>

3.1 Fonctions de travail

3.1.1

abattage

action de séparer un arbre sur pied de ses racines

3.1.2

broyage

réduction en particules (ou en morceaux) de broussailles, arbustes et autres pousses de végétaux

3.1.3

coupe

coupe des mauvaises herbes, de l'herbe et d'autres plantes similaires à faible résistance

3.1.4

rebond de l'organe de coupe

mouvement soudain et incontrôlé dirigé vers le côté de l'opérateur ou vers l'arrière, qui peut survenir lorsque l'*organe de coupe* ([3.3.1.1](#)) en rotation entre en contact avec un élément solide

3.2 Types de machines

3.2.1

débroussailleuse

machine dotée d'un *organe de coupe* ([3.3.1.1](#)) rotatif en métal ou en matière plastique, destinée à couper les mauvaises herbes, les broussailles, les arbrisseaux et les plantes similaires

3.2.2

débroussailleuse à lame de scie

débroussailleuse (3.2.1) équipée d'une *lame de scie* (3.3.1.2) circulaire destinée à couper des arbres et de jeunes arbres

3.2.3

coupe-herbe

machine dotée de cordon(s) souple(s), de fil(s) ou d'un autre *dispositif de coupe* (3.3.1) similaire flexible et non métallique, tels que des éléments de coupe pivotants, et destinée à couper les mauvaises herbes, l'herbe ou des plantes similaires à faible résistance

3.2.4

coupe-gazon

machine à couper le gazon entraînée par moteur électrique, équipée d'un *dispositif de coupe* (3.3.1) autre que métallique et non rigide, disposant d'une capacité de coupe (énergie cinétique) n'excédant pas 10 J et fonctionnant dans un plan parallèle au sol

3.2.5

coupe-bordures

machine à couper l'herbe dont le *dispositif de coupe* (3.3.1) fonctionne dans un plan approximativement perpendiculaire au sol

3.3 Organe de coupe

3.3.1

dispositif de coupe

élément de coupe tel qu'un organe de coupe, une lame de scie ou un organe de coupe souple ou une tête de coupe à fil

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

3.3.1.1

organe de coupe

dispositif rotatif pourvu d'arêtes tranchantes, conçu pour couper les mauvaises herbes, les broussailles, et des plantes similaires

ISO 7112:2017

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/4bc4ef9a-15e7-4dec-8710->

3.3.1.2

lame de scie

lame métallique circulaire rotative pourvue à la périphérie de dents coupantes et conçue pour couper du bois, comme de petits arbres et arbrisseaux par enlèvement continu de matériau

3.3.1.3

organe de coupe souple

organe de coupe (3.3.1.1) rotatif non métallique doté d'un ou de plusieurs cordon(s) souple(s), de fil(s) ou d'éléments de coupe pivotants

3.4 Dispositifs de sécurité

3.4.1

dispositif de fixation de l'organe de coupe

dispositif de fixation de la lame de scie

dispositif de fixation

mécanisme qui relie l'*organe de coupe* (3.3.1.1) ou la *lame de scie* (3.3.1.2) au dispositif d'entraînement

3.4.2

protecteur du dispositif de coupe

dispositif destiné à protéger l'opérateur du contact fortuit avec le *dispositif de coupe* (3.3.1) et contre les projections d'éléments

3.4.3**étui protecteur de l'organe de coupe
étui protecteur pour le transport**

dispositif amovible manuellement, qui recouvre les arêtes coupantes de l'*organe de coupe* (3.3.1.1) ou la *lame de scie* (3.3.1.2) lorsque la machine est transportée ou entreposée

3.4.4**système de décrochage rapide**

dispositif permettant à l'opérateur de se libérer rapidement de la machine en cas d'urgence

3.4.5**dispositif d'éloignement**

dispositif fixé sur la machine, conçu pour assurer le maintien d'une distance minimale entre l'opérateur et le *dispositif de coupe* (3.3.1) au cours du fonctionnement de la machine

3.4.6**harnais**

dispositif réglable par lequel la machine est suspendue à l'opérateur

3.4.7**protège**

matériau souple, fixé à la machine ou au *harnais* (3.4.6), destiné à amortir les chocs avec la machine et à réduire les vibrations transmises à l'opérateur

3.4.8**point d'accrochage**

partie de la machine à laquelle le *harnais* (3.4.6) peut être attaché

Note 1 à l'article: Voir l'[Annexe A](#).

3.4.9**verrouillage de la commande d'accélérateur**

dispositif qui empêche le fonctionnement de la *commande d'accélérateur* (3.5.6) sans intervention manuelle intentionnelle

3.5 Système de réglage**3.5.1****starter**

dispositif permettant d'enrichir le mélange carburant/air à l'intérieur du carburateur afin de faciliter le démarrage

3.5.2**interrupteur marche-arrêt**

dispositif permettant de commander l'arrêt de la source de puissance

3.5.3**démarrreur**

dispositif mettant en rotation le vilebrequin du moteur pour effectuer le démarrage

3.5.3.1**lanceur**

dispositif permettant le démarrage du moteur par traction d'un câble à ré enroulement dont le rembobinage s'effectue automatiquement après son relâchement

3.5.3.2**démarrreur électrique**

dispositif qui fait tourner le vilebrequin du moteur en utilisant une alimentation externe, tel que la pile ou secteur, pour le démarrage

3.5.4

dispositif d'amorçage

dispositif permettant de fournir du carburant à la pompe du carburateur afin de faciliter le démarrage

3.5.5

verrou de contrôle de l'accélérateur

dispositif permettant de maintenir temporairement le papillon du carburateur dans une position partiellement ouverte aux seules fins de faciliter le démarrage

3.5.6

commande d'accélérateur

dispositif, généralement constitué par un levier, actionné par la main ou par un doigt de l'opérateur pour régler la vitesse et/ou la puissance du moteur

3.5.7

mécanisme d'accélération

dispositif qui transmet le mouvement de la *commande d'accélérateur* (3.5.6) vers l'accélérateur

3.5.8

valve de décompression

dispositif permettant de diminuer la compression dans le cylindre afin de faciliter le démarrage

3.6 Réglage du carburateur

3.6.1

système de réglage du ralenti

T

dispositif, généralement constitué par une vis, agissant sur le carburateur pour ajuster le *ralenti* (3.9.8)

3.6.2

système de réglage à faible vitesse

L

dispositif généralement constitué par une vis, réglant le débit du carburant au ralenti/basse vitesse

3.6.3

système de réglage à plein régime

H

dispositif généralement constitué par une vis, réglant le débit du carburant à plein régime

3.7 Poignées

3.7.1

poignée

dispositif de maintien fixé à la machine permettant à l'opérateur de la manœuvrer

3.7.2

surface de préhension

surface ou structure spécialement conçue pour permettre à la main de l'opérateur de saisir la machine pour manœuvrer le *moteur porté à dos* (3.9.2)

3.8 Système d'échappement

3.8.1

système d'échappement

pièce(s) permettant de contenir et de diriger le gaz de l'orifice d'échappement du cylindre vers l'atmosphère, y compris tous les éléments de protection destinés à prévenir tout contact avec une surface chaude

3.8.1.1**silencieux**

dispositif destiné à diminuer le bruit provoqué par les gaz d'échappement et à les diriger

3.8.1.2**pare-étincelles**

dispositif dans lequel passent les gaz d'échappement, destiné à empêcher la projection de particules incandescentes

3.9 Divers**3.9.1****renvoi d'angle**

dispositif permettant de transmettre le mouvement de l'*arbre de transmission* (3.9.4) au *dispositif de coupe* (3.3.1)

3.9.2**moteur porté à dos**

source motrice conçue pour être portée par l'opérateur au moyen d'un dispositif de support

3.9.3**embrayage**

dispositif servant à solidariser ou à désolidariser une pièce d'entraînement par rapport à une source de puissance rotative

3.9.4**arbre de transmission**

arbre se trouvant à l'intérieur du *tube de protection de l'arbre de transmission* (3.9.6) destiné à transmettre la puissance du moteur au *renvoi d'angle* (3.9.1) ou au *dispositif de coupe* (3.3.1)

3.9.5**arbre de sortie**

arbre auquel le *dispositif de coupe* (3.3.1) est relié

3.9.6**tube de protection de l'arbre de transmission**

partie de la machine formant une gaine de protection autour de l'*arbre de transmission* (3.9.4)

3.9.7**régulateur**

dispositif qui limite la vitesse maximale du moteur

3.9.8**ralenti**

vitesse du moteur à laquelle le *dispositif de coupe* (3.3.1) est à l'arrêt

Note 1 à l'article: Le fabricant de la machine spécifie normalement une plage de ralenti, qui est indiquée par ailleurs dans le manuel d'instructions.

3.9.9**vitesse de puissance maximale****régime à pleine charge**

vitesse du moteur qui permet d'obtenir la puissance maximale corrigée au frein

Note 1 à l'article: La vitesse de puissance maximale est obtenue conformément à l'ISO 8893[1].

3.9.10**vitesse d'emballément**

vitesse maximale du moteur à plein gaz ou vitesse du moteur correspondant à 133 % de la *vitesse de puissance maximale* (3.9.9), la plus petite des valeurs étant retenue